

Frère Paul n'avait pas de grandes dépenses à faire ; d'ailleurs, pour minimiser que fussent les revenus que notre Récollet retirait de ses classes, ils n'étaient pas nuls. Il faut tenir compte aussi des temps ; la vie était moins chère alors qu'aujourd'hui. Toujours est-il que le Frère accepta l'offrande annuelle qui lui était faite et qui lui sera payée pour l'ordinaire en quatre termes. Les Archives de la Fabrique de Notre-Dame renferment des reçus que le Frère Paul délivrait après chaque paiement ; ils sont écrits de sa main et en général conçus dans les termes du suivant que nous avons pu lire et copier : « Reçu de Monsieur J. Delisle, Marguillier en charge de Montréal, la somme de 15 piastres pour un quartier de ce qui m'est promis par la Fabrique, le dit quartier échu le premier avril 1822. Montréal le 12 mars 1822. fr. Paul Fournier, Récollet. » On a trouvé un reçu rédigé en anglais, mais l'écriture, paraît-il, n'est pas la même.

La réponse de la Fabrique date du 23 mai 1819, avons-nous dit ; notre Récollet a eu cinquante ans le 22 janvier précédent, mais il doit être encore fort et il remplira les conditions posées. « Il fera les chemins d'hiver et balayera les rues dans l'été au devant de la dite église et de la sacristie. » Il s'agit ici des rues *Notre-Dame* sur laquelle s'ouvrait l'église, et *des Récollets*, percée depuis peu en arrière du couvent et devant la sacristie. Il sera bedeau et fera résonner la cloche des Récollets comme au temps où elle appelait les Frères à l'office ; enfin il sera sacristain, fonction pour laquelle il avait du goût et des aptitudes particulières. Mais ces occupations ne lui feront pas oublier ses classes et il continuera ses soins aux enfants pauvres de la paroisse pour leur faire acquérir les éléments des connaissances humaines et pardessus tout la science de la religion, le catéchisme.

Nous possédons peu de détails sur l'école de notre Récollet. Ils sont rares maintenant ceux qui ayant pris part à ses classes pourraient nous renseigner. Nous savons toutefois que le Frère avait une espèce de chaire, un bureau un peu élevé comme on en voit d'ailleurs actuellement dans les écoles. De là, une baguette ou règle à la main, il surveillait son petit monde. Nous devons placer ici une anecdote plaisante qui nous a été racontée par un bon vieillard de Montréal. Il y avait dans l'école du Frère un petit espiègle, sans malice bien entendu, jamais plus content qu'après avoir joué quelque tour innocent et égayé ses condisciples. Or, on était dans les chaleurs de l'été, et l'instituteur, après avoir lutté sans doute de son mieux contre le sommeil tentateur, avait fini par perdre de sa vigilance ordinaire sur ses

élèves : ses yeux plus que de la classe, qui sa douzième compagne à haute voix : tre Récollet l rien perdre d et lui dit : « cemment : « trop longtem puis rentre co

(A sui



LETTRE



Bienheureux le appartient dès toutes les chose C'était le senti qui lui commur ques ardeurs.

Sa postérité s ses vertus et d Saint Bonavent Sienne, saint L Léonard de Por